

• **Direction Générale**
Nadine DUMONT
02 38 28 76.05
Mairie.amilly@amilly45.fr

POUR AFFICHAGE ET PUBLICATION

Le 20 MAI 2026

Direction Générale
N/REF : TCR/DL/DG/N°2026-12

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MARDI 26 MAI 2026

Mesdames, Messieurs,

En vertu des dispositions des articles L 2121.10 et 2121.12 du Code des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 26 MAI 2026 à 18 H 30
Salle Saint Loup

Pour rappel : en cas d'absence, et pour que vous puissiez être représenté, vous devez impérativement retourner au service « Direction Générale » l'imprimé « Pouvoir » dûment complété et signé avant le jour de la séance.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Maire d'Amilly

2^{ème} Vice-Président de l'AME

Tom COLLEN-RENAUX

(1) *Ci-joint Ordre du jour et notes de synthèse*

CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY DU 26 MAI 2026

ORDRE DU JOUR

- I ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**
- II COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**
- III COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE VIE CULTURELLE**
Modification du nombre de représentants extérieurs et désignation
- IV CREATION COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**
- V CONTRAT DE VILLE 2024 – 2030 « ATTRACTI'CITE QUARTIERS 2030 »**
Mise à disposition gratuite d'un local pour IMANIS
- VI AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
- 1°) Taxe locale sur la publicité extérieure : tarifs applicables en 2027
 - 2°) Rue Vincent Scotto – rétrocession a la commune des emprises foncières issues des parcelles cadastrées AZ0087 – AX002 – AX003 et classement dans le domaine public
 - 3°) Mise à disposition à titre gratuit des terres communales (réserve foncière)
 - 4°) Mise à disposition à titre gratuit des terres communales espace naturel des Savoies et des Nepruns au profit des éleveurs (l'EARL CIGOGNE)
 - 5°) Abandon de la parcelle CN0992 rue de la Cheminée Peynault, au profit de la commune : Délibération rectificative d'erreur matérielle dans la délibération n°2026/03 du 11/02/2026
 - 6°) Demande de subventions auprès de l'Etat au titre du FIPD 2026 (fonds interministériel de prévention de la délinquance) :
 - sécurisation de l'école du Clos Vinot
 - équipement des polices municipales
- VII EDUCATION / ENFANCE**
Subventions aux coopératives scolaires 2026 – Classes de découverte – école des Goths primaire
- VIII ELUS / RESSOURCES HUMAINES**
- 1°) Droit à la formation des élus
 - 2°) Elections professionnelles
 - 3°) Modification du tableau des effectifs : suppression / création de poste
 - 4°) Présentation du Plan de Formation (Pour information)
- IX COMPTE-RENDU DE DECISIONS**

Les notes explicatives de synthèse des points inscrits à l'ordre du jour font l'objet d'exposés ci-joints